lanationquotidien@gmail.com - www.journal-lanation.com

LA NATION

Dimanche 13 septembre 2020 N° 2227 Prix: 10 DA

Quotidien National d'Information

OUVERTURE DE LA CHASSE

5 000 permis de chasse déjà octroyés

P2

BELKACEM ZEGHMATI (MINISTRE DE LA JUSTICE)

La mission de notre armée à l'étranger se limite au maintien de la paix

P3

IMPORTATION DES SERVICES EN ALGÉRIE

« La facture estimée à 12 milliards de dollars par an »

P5

COMITÉ OLYMPIQUE ET SPORTIF ALGÉRIEN (COA)

Abderrahmane Hammad élu président

P13

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Le feu vert du Parlement

P3

PROMOTION DES EXPORTATIONS

Djerrad promet des «incitations fiscales et administratives»

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a confirmé que la nouvelle approche économique du président vise à « libérer l'économie nationale de la dépendance aux hydrocarbures, grâce à des mesures gouvernementales pour accompagner les opérateurs économiques en dehors du pays, et à fournir des incitations fiscales, administratives et bancaires pour promouvoir les exportations, qui sont une option stratégique », indique la télévision publique.
Le ministre délégué chargé du Commerce extérieur, Aïssa Bekkaï, a déclaré, ce hier, à Alger, dans un discours prononcé au nom du Premier ministre, lors du Forum national de l'exportation, que cette démarche vise également à « attirer les investissements étrangers et encourager les investissements locaux, et le secteur des travaux publics doit contribuer aux exportations en raison des opportunités de succès que ses institutions économiques ont, de l'expérience qu'elles ont, des ressources humaines et matérielles, et des moyens d'études et de suivi, dans divers domaines de projets.»

P2

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

Lourdes peines requises à l'encontre des frères Kouninef

Le parquet général du Tribunal de Sidi M'hamed à Alger a requis hier des peines allant de 10 à 20 ans de prison ferme avec la saisie des biens à l'intérieur et l'extérieur du pays à l'encontre des trois frères Kouninef et le gérant du groupe KouGC dont ils sont propriétaires.
Les frères Réda, Abdelkader-Karim et Tarek-Noah Kouninef, ainsi que le gérant du groupe KouGC, Keddour Ben Tahar, placés depuis avril 2019 sous mandat de dépôt, sont poursuivis pour plusieurs chefs d'inculpation dont "trafic d'influence", "blanchiment d'argent", "obtention d'indus avantages", "détournement de fonciers et de concessions", et "non-respect des engagements contractuels dans la réalisation de projets publics".

P4

Régions

TIZI-OUZOU

Démantèlement d'un réseau d'immigration clandestine

P8

SIDI BEL-ABBÈS

Ouverture de 3000 hectares de réserves steppiques pour l'élevage camelin

P9

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

255 nouveaux cas, 152 guérisons et 6 décès

P4

RÉVISION DE LA LOI SUR LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Vers plus de coercition

P4

APRÈS L'ANNONCE DE LA NORMALISATION

L'Iran accuse Bahreïn d'être "complice des crimes" d'Israël

P15

Culture

LA MOSTRA DE VENISE

La tunisienne Kaouther Ben Hania primée

P21

Brèves

PROMOTION DES EXPORTATIONS

Djerrad promet des «Incitations fiscales et administratives»

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a confirmé que la nouvelle approche économique du Président vise à « libérer l'économie nationale de la dépendance aux hydrocarbures, grâce à des mesures gouvernementales pour accompagner les opérateurs économiques en dehors du pays, et à fournir des incitations fiscales, administratives et bancaires pour promouvoir les exportations, qui sont une option stratégique », indique la télévision publique. Le ministre délégué chargé du Commerce extérieur, Aïssa Bekkaï, a déclaré, hier, à Alger, dans un discours prononcé au nom du Premier ministre, lors du Forum national de l'exportation, que cette démarche vise également à « attirer les investissements étrangers, encourager les investissements locaux et le secteur des travaux publics doit contribuer aux exportations en raison des opportunités de succès que ses institutions économiques ont, à partir de l'expérience qu'elles ont, des ressources humaines et matérielles et des moyens d'études et de suivi dans divers domaines de projets.»
Dans ce contexte, le ministre délégué chargé du Commerce extérieur a ajouté qu'un climat approprié doit être mis en place pour libérer les initiatives et inciter les opérateurs économiques à adopter une culture d'exportation. Il a exprimé l'espoir que les travaux de cet important colloque donneraient des résultats significatifs et un appel à incarner les idées issues de cette réunion.

R.N

ASSOCIATIONS RELIGIEUSES

Vers L'octroi de diplômes aux élèves des zaouïas

Le conseiller du président de la République chargé des associations religieuses, Aissa Belakhdar, a annoncé, vendredi à Djelfa, l'organisation prochaine d'un atelier national pour examiner la possibilité d'octroyer des diplômes de fin d'études aux élèves des zaouïas.
Présidant une rencontre avec les représentants des zaouïas, des écoles coraniques et les associations religieuses tenue à la salle des conférence de l'Université "Ziane-Achour", M. Belakhdar a indiqué qu'il a été décidé l'organisation d'un atelier national pour examiner la possibilité d'octroyer des diplômes aux élèves sortant des écoles coraniques ayant des programmes basés sur la référence religieuse, en matière de jurisprudence (Fiqh), éducation et doctrine". Ces étudiants sont les meilleurs défenseurs de l'identité et de la mémoire nationale en cette conjoncture, a mis en avant le Conseiller du président de la République, soulignant la nécessité de trouver une formule juridique pour leur délivrer des diplômes pour poursuivre leur éducation et trouver des emplois". "Nous avons entamé une étude en coordination avec les ministères des Affaires religieuses et de l'Enseignement supérieur dans le but de trouver une issue dans les plus brefs délais en vue de délivrer des diplômes pour les différents niveaux des élèves sortant des zaouïas", a-t-il fait savoir. L'atelier national, auquel prendront part les représentants des wilayas et de la majorité des zaouïas, sera sanctionné par la conception d'un programme consensuel s'ajoutant à la récitation du saint Coran, a-t-il ajouté. Il est question, lors de cet atelier, d'adopter un programme global disposant d'un minimum de sciences de la langue ainsi que les sciences islamiques, en prévision de sa poursuite l'université, a poursuivi M. Belakhdar.

APS

BAC 2020

Plus de 637 000 candidats attendus aujourd'hui

Plus de 637 000 candidats, scolarisés et libres, sont attendus aujourd'hui aux épreuves du Baccalauréat, session septembre 2020, qui s'étaleront sur cinq jours, tandis que les résultats seront annoncés fin octobre prochain.

Le coup d'envoi de cet examen sera donné à partir d'Annaba par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, accompagné du ministre de l'Education nationale, Mohamed Ouadjaout. Le nombre de candidats inscrits, qui s'élève à 637 538 dont 413.870 candidats scolarisés et 223.668 candidats libres, seront encadrés par 192 300 enseignants répartis sur 2 261 centres d'examen. Le nombre de centres de collecte et de codage s'élève à 18.
L'Office national des examens et concours (ONEC) a consacré 18 centres à l'opération de correction des copies pour laquelle 48 000 enseignants ont été mobilisés. Les sujets de l'examen ont été limités aux cours dispensés en présentiel durant les 1er et 2ème trimestres de l'année scolaire 2019-2020, avait rassuré le ministre de l'Education.
Le ministre avait rappelé les mesures organisationnelles "exceptionnelles" prises en vue d'assurer le bon déroulement de cet examen, compte tenu de la conjoncture sanitaire induite par la propagation du nouveau Coronavirus. Le secteur avait élaboré quatre protocoles sanitaires approuvés par le ministère de la Santé, en vue de protéger les candidats et les encadreurs mais également pour éviter la propagation de la pandémie, à travers l'engagement du gouvernement à réunir tous les moyens de prévention au niveau de tous les centres d'examen que compte le pays. Dans le cadre de la lutte contre la fraude aux examens, la préservation de leur crédibilité et la consécration du principe d'égalité des chances, les autorités ont criminalisé toute forme de fraude et de triche aux examens scolaires, en introduisant des sanctions dans le Code pénal. Ces sanctions qui dépassent dorénavant les peines administratives sont devenues également judiciaires.
Pour rappel, le ministère de l'Education nationale avait mis en place, le 19 août dernier, un protocole préventif, avant la réouverture des établissements d'enseignement pour les révisions. Ce protocole intervient en application des dispositions du décret exécutif 20-69 du 21 mars 2020 relatif aux mesures de prévention contre la propagation du nouveau Coronavirus (Covid-19) et l'ensemble des textes subséquents. Le Conseil des ministres, réuni le 10 mai dernier sous la présidence du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait décidé du report au mois de septembre, de l'examen du Baccalauréat en raison de la situation sanitaire prévalant dans le pays. 4 647 détenus se présenteront aux épreuves du Baccalauréat au titre de la session 2020 à travers 44 établissements pénitentiaires agréés par le ministère de l'Education nationale en tant que centres pour les examens officiels.
Ces épreuves seront organisées par l'Office national des examens et concours (ONEC) et encadrées par les fonctionnaires du secteur de l'Education nationale, conformément à la convention signée entre les ministères de la Justice et de l'Education.
La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a mobilisé 15 379 policiers à travers tout le territoire national pour la sécurisation de l'examen du Baccalauréat prévu du 13 au 17 septembre 2020. Le plan, mis en place par la DGSN, prévoit la sécurisation de 2 147 centres d'examen répartis au niveau national, les centres d'impression, de collecte et de correction, outre l'accompagnement de l'ensemble des mesures préventives adoptées par le ministère de l'Education nationale pour la réussite de ces examens, sur fond de la conjoncture sanitaire exceptionnelle due à la propagation du nouveau coronavirus.

OUVERTURE DE LA CHASSE

5 000 permis de chasse déjà octroyés

Le directeur général des forêts (DGF), Ali Mahmoudi, a annoncé l'attribution de 5 000 permis d'habilitation à la chasse dans le cadre de la réouverture officielle de cette activité, annoncée hier par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani."Nous avons octroyé 5 000 permis à des chasseurs que nous avons formés nous-mêmes et nous comptons délivrer 7 000 permis supplémentaires à d'autres chasseurs", a déclaré M. Mahmoudi à l'APS, en marge de la cérémonie consacrée à l'annonce officielle de l'ouverture de cette activité, après 25 ans de rupture.
Le premier responsable de la DGF a fait savoir que son institution a procédé à la formation de 13 000 chasseurs pour l'obtention du permis d'habilitation à la chasse. Selon ses précisions, la formation porte notamment sur la manipulation correcte du permis de chasse, les critères permettant de distinguer les espèces ciblées, quand et comment les abattre, la biologie des espèces et enfin le maniement des armes pour sécuriser le chasseur et son environnement et éviter ainsi les accidents qui pourraient se produire en cas de mauvaise manipulation du fusil de chasse. Il s'est réjoui du fait que les chasseurs ont pris conscience de la nécessité de s'organiser en associations et en fédérations au niveau des communes et des wilayas pour promouvoir leur activité et lutter contre le braconnage et la chasse anarchique. M. Mahmoudi a annoncé, par ailleurs, l'installation très prochaine du Conseil supérieur de la chasse, affirmant qu'un grand chantier attend sa direction pour traiter des terrains à amodier pour la chasse et l'octroi des licences de chasse. Il a affirmé que la saison de chasse pour cette année débutera à partir du 15 septembre en cours et s'étalera au 15 février prochain, précisant que c'est la meilleure période pour la chasse de certains animaux tels la perdrix, le lièvre et certains pigeons. Quant au grand gibier nuisible à l'agriculture et au secteur forestier, notamment le sanglier, M. Mahmoudi a affirmé que c'est le wali qui est habilité à délivre un arrêté pour permettre aux associations de chasser cet animal au cours d'une période déterminée.

R.N

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Le feu vert du Parlement

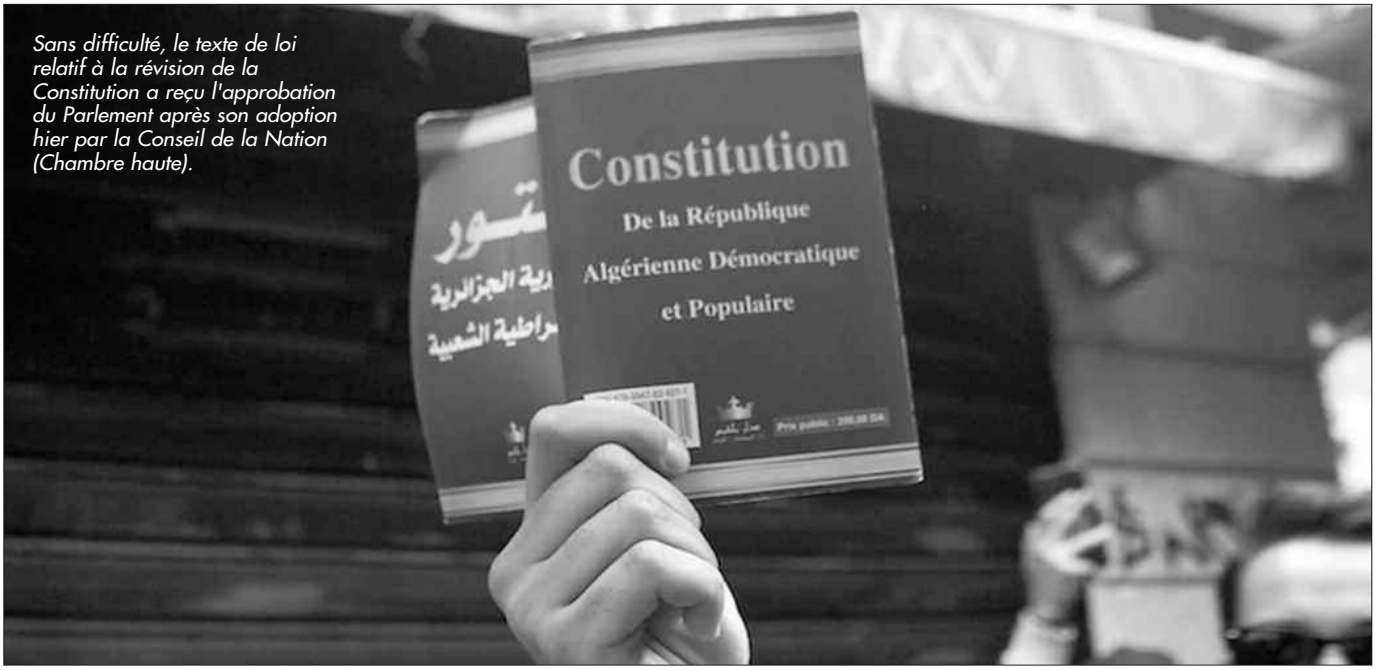

Sans difficulté, le texte de loi relatif à la révision de la Constitution a reçu l'approbation du Parlement après son adoption hier par la Conseil de la Nation (Chambre haute).

Le projet de loi relatif à la révision constitutionnelle, adopté jeudi par l'Assemblée populaire nationale (APN), sera soumis à référendum populaire le 1er novembre prochain, date hautement symbolique marquant le déclenchement de la Guerre de libération nationale. En plus qu'il marque une promesse électorale de Abdelmadjid Tebboune, il s'agit du premier et important acte politique du premier quinquennat de sa présidence. Lors de la présentation vendredi du texte devant la commission des affaires juridiques du Conseil de la Nation, le Premier ministre, Abdelaziz Djerrad, a déclaré que la Constitution révisée "permettra de concrétiser l'engagement du président de la République pour l'édification d'une nouvelle République, en jetant les bases d'un Etat moderne au service du citoyen et en rétablissant la confiance entre le peuple et ses institutions. Devant la commission de l'Assemblée nationale populaire (APN), il a précisé que la nouvelle mouture de la Loi fondamentale vise à mettre l'Algérie "à l'abri des dépassements autocratiques et hégémoniques qu'elle a connus par le passé. Adopté le 6 septembre en Conseil des ministres présidé par le président Abdelmadjid Tebboune, le projet de révision de la Constitution a été élaboré à la lumière des éléments sélectionnés par le comité d'experts chargés de la révision constitutionnelle, parmi les propositions (au nombre de 5 018) reçues de la part des différentes franges de la société, de personnalités nationales et de forces politiques. Le projet "répond aux revendications du Hirak populaire authentique béni", avait déclaré le président Tebboune lors du Conseil des ministres, affirmant avoir veillé à ce que la Constitution, dans sa nouvelle mouture, soit "le plus largement consensuelle", en dépit des entraves imposées par la crise sanitaire. Le texte proposé, désormais au vote des Algériens, comprend une série de propositions réparties sur six axes. Il s'agit des "droits fondamentaux et libertés publiques", du "renforcement de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs", de "l'indépendance de la justice", de "la Cour constitutionnelle", de la "transparence, prévention et lutte contre la corruption" et de "l'Autorité nationale indépendante des élections". En matière de droits fondamentaux et liberté publiques, le texte introduit une disposition portant obligation aux institutions et pouvoirs publics de respecter les dispositions constitutionnelles en relation avec les droits fondamentaux et les libertés publiques et interdit de limiter ces droits et libertés qu'en vertu d'une loi et pour des raisons liées à la protection de l'ordre public et la protection d'autres droits et libertés consacrés par la Constitution. Il consacre constitutionnellement la liberté de la presse sous toutes ses formes et interdit le contrôle préalable sur cette liberté. Le texte dispose aussi que la loi ne doit pas comporter des dispositions de nature à entraver la liberté de création des partis politiques. Dans le domaine de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs, le texte de loi prévoit, entre autres, la limitation du mandat présidentiel à deux mandats successifs ou séparés et la consolidation de l'institution du chef de gouvernement. Dans le chapitre consacré au gouvernement, figure un nouvel article (103) disposant que "le gouvernement est dirigé par un Premier ministre lorsqu'il résulte des élections législatives une majorité présidentielle" et par "un chef du gouvernement lorsqu'il résulte des élections législatives une majorité parlementaire". Le document prévoit, en outre, la limitation du mandat parlementaire à deux mandats, la suppression du droit de légiférer par ordonnances durant les vacances parlementaires et l'obligation faite au gouvernement de faire accompagner les projets de lois par des textes réglementaires d'application, faute de quoi les projets de lois ne seront pas inscrits à l'ordre du jour du Parlement. Plusieurs lois adoptées dans le passé par le Parlement n'ont jamais été appliquées en raison de l'absence de textes d'application. A propos de l'indépendance de la justice, le texte stipule son renforcement à travers la constitutionnalisation du principe de l'inamovibilité du juge du siège. Dans le même ordre d'idées, le ministre de la Justice et le procureur général près la Cour suprême ne feront plus partie du Conseil supérieur de la magistrature, au sein duquel il est prévu que siègent deux représentants syndicaux des magistrats et le président du Conseil national des droits de l'Homme. Le texte prévoit, en outre, d'instituer une Cour constitutionnelle en lieu et place du Conseil constitutionnel. Il propose, également, la constitutionnalisation de l'Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption et de l'Autorité nationale indépendante des élections. Le document consacre le Conseil national économique, social et environnemental (art. 209) en tant que "cadre de dialogue, de concertation, de proposition, de prospective et d'analyse dans le domaine économique, social et environnemental, placé sous l'autorité du président de la République". Il institue un Observatoire national de la société civile (art. 213), un organe consultatif placé auprès du président de la République qui "émet des avis et recommandations relatifs aux préoccupations de la société civile" et une Académie algérienne des sciences et des technologies, un "organe indépendant à caractère scientifique et technologique". Le texte de loi comprend, par ailleurs, des propositions hors axes, notamment la constitutionnalisation du mouvement populaire du 22 février 2019 dans le préambule de la Constitution, la prohibition du discours haineux et de discrimination, l'insertion de Tamazight comme disposition qui ne peut faire l'objet de révision, la constitutionnalisation de la participation de l'Algérie à des opérations de maintien de la paix sous les auspices des Nations unies et de la participation de l'Algérie à la restauration de la paix dans la région dans le cadre d'accords bilatéraux.

Synthèse : Abir N.

BELKACEM ZEGHMATI (MINISTRE DE LA JUSTICE)

La mission de notre armée à l'étranger se limite au maintien de la paix

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati, a expliqué, vendredi, lors de son intervention devant les membres de la Commission juridique et administrative du Conseil de la Nation, que la participation de l'armée algérienne aux efforts de maintien de la paix à l'étranger ne signifie pas sa participation aux guerres, soulignant que cette possibilité se limitera à contribuer aux efforts de maintien de la paix. Le ministre a indiqué que la mission de l'armée, qui se déplacera hors des frontières, est de maintenir la paix et non de participer à la guerre. « Ce n'est pas une mission de guerre. On ne part pas pour mener une guerre, on ne part pas pour une expédition punitive. Nous partons pour préserver la paix », a affirmé le ministre. Il a précisé que l'armée algérienne n'interviendra dans d'autres pays qu'après la fin de la guerre. »

« Nous n'opérerons que sous l'égide d'organisations internationales telles que les Nations unies, la Ligue arabe et l'Union africaine », a expliqué le ministre. « L'Armée nationale populaire ne mènera pas une guerre à l'extérieur du pays », a martelé le ministre. Il a par ailleurs souligné que « la classe moyenne est l'incarnation par excellence de l'Etat social », déplorant que la classe moyenne a presque disparu en Algérie. Le ministre a indiqué que l'implication des jeunes dans la vie publique du pays, y compris la politique, est inévitable.

Belkacem Zeghmati a indiqué que la liberté de croyance est garantie dans la Constitution pour quiconque respecte la loi, affirmant que l'Islam est la religion de l'État. Le ministre de la Justice a expliqué que les procédures de levée de l'immunité sont une question sérieuse et affectent les institutions d'État.

R.N

Brèves

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

255 nouveaux cas, 152 guérisons et 6 décès

Deux cent cinquante-cinq (255) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 152 guérisons et 6 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué samedi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.
Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 48 007, dont 255 nouveaux cas, soit 0,6 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1605 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 33875, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19.
En outre, 18 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 10 cas, 8 autres ont enregistré plus de dix cas, tandis que 22 wilayas n'ont enregistré aucun cas.
Par ailleurs, 36 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir.
Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

APS

FRONT DE LIBÉRATION NATIONAL(FLN)

La normalisation entre Bahreïn et Israël ne changera rien aux vérités historiques

Le parti Front de libération nationale (FLN) a affirmé, vendredi dans un communiqué, avoir appris avec "colère et un extrême mécontentement la décision de Bahreïn de normaliser ses relations avec l'entité sioniste usurpatrice", soulignant que cette décision "ne changera rien aux vérités historiques et géographiques, car la Palestine est une terre occupée dont le peuple lutte pour libérer ses territoires et établir son Etat indépendant avec El-Qods pour capitale".
"Le parti FLN, connu pour son histoire révolutionnaire riche, sa lutte nationale et la prise de conscience de ses enfants, réaffirme ses positions de principe constantes soutenant la cause palestinienne, de même qu'il renouvelle son appel, aujourd'hui et plus que jamais, aux enfants du peuple palestinien et à l'ensemble de ses factions nationales à serrer leurs rangs, à unifier leurs efforts et à adhérer à l'essence même de la question palestinienne, à savoir: chasser l'occupant et établir un Etat indépendant avec El-Qods écharif pour capitale", lit-on dans le communiqué. Cette décision "infâme et honteuse" se nourrit du silence officiel, proche de la complicité, de la Ligue arabe qui perd chaque jour les fondements de son existence et de sa continuité (...) d'autant qu'il s'agit là d'une violation flagrante de l'initiative de paix arabe", a conclu le communiqué.

APS

TRIBUNAL DE SIDI M'HAME

Lourdes peines requises à l'encontre des frères Kouninef

Le parquet général du Tribunal de Sidi M'hamed à Alger a requis hier des peines allant de 10 à 20 ans de prison ferme avec la saisie des biens à l'intérieur et l'extérieur du pays à l'encontre des trois frères Kouninef et le gérant du groupe KouGC dont ils sont propriétaires.

Les frères Réda, Abdelkader-Karim et Tarek-Noah Kouninef, ainsi que le gérant du groupe KouGC, Keddour Ben Tahar, placés depuis avril 2019 sous mandat de dépôt, sont poursuivis pour plusieurs chefs d'inculpation dont "trafic d'influence", "blanchiment d'argent", "obtention d'indus avantages", "détournement de fonciers et de concessions", et "non-respect des engagements contractuels dans la réalisation de projets publics".
Leur sœur Souad-Nour (en fuite à l'étranger) est aussi impliquée dans l'affaire.
Le parquet général a requis 18 ans de prison ferme à l'encontre de Réda, 15 ans à l'encontre de Tarek-Noah et Abdelkader-Karim et 10 ans à l'encontre de Keddour Ben Tahar, avec une amende de 8 millions de DA pour les quatre accusés.
La peine la plus lourde a été requise contre Souad-Nour avec 20 ans de prison ferme, une amende de 8 millions de DA et le lancement d'un mandat d'arrêt international contre elle.
Des peines allant de 3 à 6 ans de prison ferme avec des amendes d'un million de DA ont été requises à l'encontre de dix personnes également impliquées dans l'affaire, essentiellement des cadres des ministères de l'Industrie, de l'Agriculture, de l'Hydraulique, de l'Energie et des Télécommunications ainsi que d'autres secteurs où le groupe KouGC a obtenu des marchés.
Selon la défense de la partie civile, le groupe KouGC, à travers ses filiales, a causé au Trésor public des pertes estimées à "plus de 260 milliards DA, dont 186 milliards de DA dus aux crédits injustifiés octroyés au groupe par des banques publiques, et 75 milliards de DA aux indus privilèges obtenus par le même groupe".
Le procès des frères Kouninef a repris, rappelle-t-on, samedi au Tribunal de Sidi M'hamed par l'audition des personnes morales.
Les personnes morales interrogées, qui sont des représentants juridiques de plusieurs filiales du groupe KouGC, ont dit "ignorer" les conditions dans lesquelles les marchés du groupe ont été obtenus.
Elles ont affirmé aussi qu'"elles n'étaient pas au courant de l'existence et du montant des prêts octroyés à certaines filiales du groupe par le Fonds national de l'investissement et la Banque de l'agriculture et du Développement rural", tout comme des autres avantages obtenus dans le domaine de l'immobilier.
Le procès des Kouninef, ouvert mercredi dernier, a débuté par l'audition des principaux accusés, à savoir les frères Réda, Abdelkader-Karim et Tarek-Noah Kouninef et le gérant du groupe KouGC, Keddour Ben Tahar.
La journée du jeudi a été consacrée à l'audition, entre autres, des responsables centraux et régionaux, et autres gérants des filiales du groupe KouGC, chargées de la réalisation de plusieurs projets relevant du domaine industriel.
Ils étaient auditionnés principalement sur les "changements radicaux" constatés au niveau des clauses des marchés conclus et des contrats signés, dont la modification des coûts et des délais de réalisation des projets, comme ceux prévus dans les espaces industriels appartenant au groupe à Ain Oussara et Ksar El Boukhari.

APS

RÉVISION DE LA LOI SUR LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Vers plus de coercition

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati a affirmé vendredi à Alger que la loi relative à la lutte et la prévention de la corruption faisait "l'objet de révision" afin de revisiter le volet préventif et coercitif.
En réponse aux préoccupations des sénateurs au sujet du projet de révision de la Constitution, M. Zeghmati a affirmé que le texte réglementaire lié à la lutte et la prévention de la corruption faisait "l'objet de révision", précisant qu'un atelier a été consacré au niveau de la tutelle pour revisiter le contenu du texte et sa philosophie, car "il est impossible de continuer sur la même voie", a-t-il souligné.
Concernant les affaires de corruption commises par une bande de malfaiteurs qui a ruiné le pays, ayant été qualifiées de délits et non des crimes, M. Zeghmati a fait état d'"une réflexion en cours pour la révision du volet préventif et coercitif de cette loi". Parmi les propositions incluses au projet de révision, figurent la constitutionnalisation de la Haute autorité pour la transparence, la prévention et la lutte contre la corruption, la déclaration des biens par les hauts cadres, élus ou nommés au Parlement ou élus locaux avant et après la prise de fonction, tout en s'assurant du respect de la gouvernance rationnelle dans la gestion des affaires publiques de la lutte contre l'abus de pouvoir.
Par ailleurs, le ministre de la Justice a rappelé que son secteur a réalisé de "grands acquis", ajoutant que le texte de projet de révision de la Constitution concrétise l'indépendance de la magistrature de manière "évidente".
"L'indépendance de la magistrature est une question de mentalités et il ne suffit pas qu'elle soit garantie par la Constitution",a-t-il estimé.
Répondant à une question sur l'absence de la défense de la composante du CSM, M. Zeghmati a indiqué que "le métier d'avocat est une profession libérale" comme stipulé par la loi régissant la profession, ajoutant que la présence des personnes exerçant des professions libérales constitue "une atteinte à cette instance".

R.N

IMPORTATION DES SERVICES EN ALGÉRIE

« La facture estimée à 12 milliards dollars par an »

La facture d'importation des services dans plusieurs secteurs est estimée à 12 milliards de dollars par an, a indiqué hier, le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, lors de l'inauguration des travaux du Forum national d'exportation dans le secteur des travaux publics, rapporte la télévision publique.

Le ministre a expliqué que l'orientation vers la nouvelle économie doit se baser sur la réduction de la dépendance de l'extérieur dans divers domaines, dont les services.
Aymen Benabderrahmane a confirmé que le secteur travaille pour reconsidérer l'ensemble des procédures juridiques et des textes qui encadrent les activités d'exportation dans le secteur des travaux publics, selon le même média.
Le ministre a expliqué que la période actuelle est «un moment décisif pour la mise en œuvre du programme du président de la République, qui vise le passage du pays à une politique économiquement indépendante».
De son côté, la Banque d'Algérie travaille actuellement à « reconsidérer le système de politique de change afin de la rendre plus contributrice aux exportations », selon le même responsable.
Dans ce contexte, « des mesures pratiques encourageant tous les produits d'exportation » seront prises, selon le ministre, qui a ajouté: « Il est temps pour l'Algérie d'avoir une place sur les marchés étrangers », précise la même source.
Le ministre voit en ce forum un espace pour concrétiser cette tendance, notamment dans le domaine de l'export, avec l'intention de » devenir un pays d'exportation de services au vu des hautes qualifications des entreprises nationales publiques et privées ».

R.N

PÉTROLE

Les cours ont perdu près de 7% sur la semaine

Les prix du pétrole ont évolué dans une fourchette étroite vendredi, en conclusion à une semaine mouvementée, tandis que le niveau de la demande toujours minée par la pandémie de nouveau coronavirus continue d'inquiéter les investisseurs. Le baril de pétrole américain (WTI) pour livraison en octobre a terminé en très modeste hausse de 3 cents à 37,33 dollars contre 37,30 dollars (-0,08%), la veille toujours sous la barre symbolique des 40 dollars.
Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre, coté à Londres, a lui fini en baisse de 0,57% soit 23 cents à 39,83 dollars contre 40,06 dollars jeudi.
Jeudi, les deux barils ont respectivement perdu 1,8% et 2% et sur l'ensemble de la semaine, les cours ont perdu près de 7%, après avoir notamment plongé mardi.
Les prix « restent sous pression car le déséquilibre offre-demande devient de plus en plus évident », avait commenté Richard Hunter, analyste pour interactive investor.
Pour Phil Flynn de Price Futures Group, « la correction » intervenue sur les prix de l'or noir « devrait se terminer ». « Cela va être encore cahoteux mais septembre devrait jeter les bases d'une remontée en novembre et en décembre », assure ce spécialiste. Les craintes concernant une demande anémique, alors que la pandémie de Covid-19 continue de perturber l'activité dans le monde entier, dominent toujours l'actualité du pétrole, d'autant que les cas de coronavirus accélèrent dans de nombreux pays et notamment en Europe. Jeudi, les prix avaient en outre souffert des dernières données de l'Agence américaine d'information sur l'Energie (EIA), qui a fait état d'une hausse hebdomadaire de deux millions de barils des stocks de brut aux Etats-Unis, surprenant les analystes qui s'attendaient à une baisse. Selon Tamas Varga, analyste pour PVM, les prix ont également été fragilisés par le Koweït. « L'allié des Saoudiens est le dernier producteur de l'Opep (Organisation des pays exportateurs de pétrole) à avoir abaissé officiellement ses prix de ventes d'octobre pour l'Asie », a-t-il détaillé.

afp

CLIMAT

La Commission européenne proposera des objectifs plus ambitieux pour 2030

La Commission européenne proposera à l'Union européenne de fixer l'objectif de réduction des émissions nettes de gaz à effet de serre à "au moins 55%" d'ici 2030 par rapport au niveau des années 1990, selon un document interne consulté vendredi par Reuters.
L'ambition actuelle de l'UE est de baisser ses émissions de 40% d'ici 2030, mais elle souhaite les réduire encore plus au cours de la prochaine décennie pour rendre son économie neutre sur le plan carbone d'ici 2050 et prendre la tête de l'action mondiale qui permettrait d'éviter les pires effets du changement climatique. Cet objectif peut être atteint à la fois par la réduction de la production de gaz à effet de serre dans les secteurs comme l'industrie et l'électricité et par l'utilisation des forêts ou des technologies de capture du carbone qui servent à éliminer les émissions dans l'atmosphère.
Un haut cadre de l'UE, interrogé sur ce nouvel objectif, a déclaré que la Commission ne commentait pas les documents ayant fait l'objet d'une fuite.
La semaine prochaine, la Commission proposera son nouvel objectif climatique pour 2030, qui devrait être approuvé par les gouvernements et le Parlement européen, actuellement divisés sur son degré d'ambition.

Brèves

LA GRANDE-BRETAGNE

Grand accord de libre-échange post-Brexit avec le Japon

La Grande-Bretagne et le Japon ont conclu vendredi un accord de libre-échange, qui constitue le premier accord commercial majeur conclu par la Grande-Bretagne en tant que nation commerçante indépendante depuis le Brexit, a annoncé vendredi le gouvernement britannique.
Selon le ministère britannique du Commerce international, cet accord signifie que 99% des exportations britanniques vers le Japon seront exemptes de droits de douane, ce qui devrait faire augmenter le volume du commerce bilatéral de 15,2 milliards de livres (environ 19,5 milliards de dollars américains). Le ministère a indiqué que cet Accord de partenariat économique global entre le Royaume-Uni et le Japon avait reçu l'approbation de principe de la ministre britannique du Commerce international Liz Truss et du ministre japonais des Affaires étrangères Motegi Toshimitsu.
Cet accord constitue également une étape importante pour le Royaume-Uni sur la voie d'une adhésion à l'Accord de partenariat trans-pacifique global et progressiste (PTPGP), a-t-il noté.
Considérant la conclusion de cet accord comme "un moment historique pour le Royaume-Uni et pour le Japon", Mme Truss a déclaré que l'accord allait "bien au-delà de l'actuel accord avec l'UE", dans la mesure où il "garantit de nouvelles victoires aux entreprises britanniques dans le domaine (des) grandes industries manufacturières, agroalimentaires et technologiques".
La Grande-Bretagne et le Japon ont entamé des négociations relatives à un accord de libre-échange en juin. Cet accord intervient alors même que les négociations commerciales entre la Grande-Bretagne et l'Union européenne (UE) connaissent un revers majeur.

R.E

USA

L'inflation s'est accélérée en août

Les prix à la consommation aux Etats-Unis ont augmenté légèrement plus qu'attendu en août, montrent les statistiques officielles publiées vendredi, malgré la récession liée à la crise sanitaire, qui risque de freiner l'inflation. L'indice des prix à la consommation (CPI) calculé par le département du Travail a augmenté de 0,4% par rapport à juillet et affiche sur un an une progression de 1,3%, après +1,0% le mois précédent.
Le CPI avait augmenté de 0,6% en juillet comme en juin après trois mois de baisse.
Les économistes interrogés par Reuters prévoyaient en moyenne une hausse de 0,3% d'un mois sur l'autre et de 1,2% en rythme annuel. L'indice d'inflation de base "core CPI", qui exclut les prix plus volatils de l'énergie et des produits alimentaires, est en hausse de 0,4% sur un mois et de 1,7% sur un an, alors que le consensus le donnait à +0,2 et +1,6% respectivement.

OUM EL BOUAGHI (RÉGIONS D'OMBRE)

Enveloppes budgétaires dans le cadre de la loi de finances 2021

Des enveloppes financières seront accordés aux régions d'ombre au titre de la loi de finances 2021 en vue de l'amélioration des conditions de vie des citoyens, a indiqué mercredi à Oum El Bouaghi le chargé de mission de suivi des régions d'ombre auprès de la présidence de la République, Ibrahim Merad.

"Les montants financiers prévus dans la loi de finances 2021 au profit des régions d'ombre reflètent l'importance qu'accorde l'Etat à la prise en charge des préoccupations des habitants de ces régions et à l'amélioration de leurs conditions de vie", a affirmé M. Merad lors de sa sortie dans la région d'ombre mechta Djamâa, dans la commune de Oued Nini, dans le cadre d'une visite d'inspection entamée mardi soir dans la wilaya d'Oum El Bouaghi.

Ibrahim Merad a révélé que plusieurs projets ont été pris en charge au cours de l'année 2020 et ce, "dans la limite des ressources financières disponibles", assurant que "d'autres enveloppes seront accordées aux régions d'ombre durant l'année 2021."

Le chargé de mission de suivi des régions d'ombre auprès de la présidence de la République a, par ailleurs, a indiqué que "toutes les opérations censées concourir à l'amélioration des conditions de vie des habitants de ces régions-là seront inscrites et concrétisées dans les plus brefs délais."

Après s'être rendu à la mechta Remadia El Kahla, à Oued Nini, M. Merad a appelé les responsables locaux à réfléchir à "des solutions efficaces et définitives aux doléances soulevées par les populations des régions d'ombre."

S'entretenant avec les représentants des mechtas des communes de Fekrina et Oued Nini sur des questions relatives à l'accès au soutien agricole, à l'habitat rural et à l'emploi, le même responsable a assuré que la commission qu'il dirige a pour mission "de mettre fin à la marginalisation et à l'exclusion."

Le chargé de mission de suivi des régions d'ombre auprès de la présidence de la République a entamé sa visite dans les régions d'ombre de la wilaya d'Oum El Bouaghi mardi en se rendant dans les communes d'Ain Eddis, Ain Bebouche, Ksar Sbihi, Berriche, Ain Zitoun et Boughara Saoudi, où il a pu prendre note des préoccupations des citoyens en matière d'emploi, de santé et de réfection des routes, leur assurant que celles-ci (les préoccupations) seront prises en charge conformément aux directives du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

M. Merad devra poursuivre sa visite dans cette wilaya en se rendant dans les régions d'ombre des communes d'Ain Fekroun, Ain Kercha, Henchir Toumghani, Harmilia, Souk Naamane, Ain M'lila, Ouled Gacem, El Amria et Sigus.

Pour rappel, la wilaya d'Oum El Bouaghi recense 264 régions d'ombre nécessitant 572 projets de développement pour une enveloppe financière de plus de 7,8 milliards de dinars.

Brèves

TIZI-OUZOU

Démantèlement d'un réseau d'immigration clandestine

Un réseau spécialisé dans l'immigration clandestine par voie maritime a été démantelé au courant de la semaine, par les services de la police judiciaire de Tigzirt, au Nord de Tizi-Ouzou, a indiqué vendredi un communiqué de la sûreté de wilaya.
La bande de malfrats démantelée après un travail de recherche et d'investigation, était constituée de 05 personnes âgés de 25 à 40 ans originaires des wilaya de Tizi-Ouzou et Boumerdès, et compte parmi elle 2 repris de justice, a précisé le communiqué.
Lors de cette opération, deux véhicules touristiques ont été saisies de même qu'un véhicule utilitaire utilisés pour le transport des candidats à l'émigration et des moyens et objets destinés à cette fin, ainsi que des téléphones portables utilisés pour les échanges de communications entre les membres de la bande, est-il ajouté.
Présentés jeudi au parquet de Tigzirt, 04 d'entre eux ont été mis en détention préventive pour association de malfaiteurs en vue de commettre un délit de trafic de migrants et le 5ème a été placé sous contrôle judiciaire, a-t-on ajouté de même source.
Pour rappel, la dernière tentative d'immigration clandestine à partir des côtes de Tizi-Ouzou, remonte au début décembre 2018 lorsque 05 personnes ont été sauvées par les garde-côtes après le chavirage de leur embarcation au large de Tigzirt.

BATNA

Distribution de 1000 logements location-vente à la cité parc à fourrage

Les clés de 1.000 logements de type location-vente réalisés à la cité Parc-à-fourrage dans la wilaya de Batna, ont été remises à leurs bénéficiaires hier, a-t-on appris. Cette décision fait suite à la réunion tenue mercredi entre le wali, Toufik Mezhoud et les représentants des souscripteurs au programme de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL).
Les bénéficiaires de ces logements avaient organisé en août dernier un sit-in devant le siège de la wilaya pour demander aux autorités concernées "de hâter la remise des clés".
Réalisé à la cité Parc à Fourrage dans la région Est de la ville de Batna à proximité d'un quota de 350 logements similaires livrés en juin 2016, ce projet a été parachevé depuis maintenant un bon moment. La wilaya de Batna avait enregistré le mois dernier la livraison de 9.900 logements publics locatifs (LPL) dont 470 au chef-lieu de wilaya et 9.520 répartis entre les communes de Ras Layoune, Oued El Ma, Ain Djasser, El Djezar, Bitam, Talkhemt et N'gaous en plus de 70 unités de type promotionnel aidé (LPA) dans la commune d'Ain Yagout, ont indiqué les services de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI).

BLIDA

Plusieurs opérations pour le réaménagement du stade "Mustapha Tchaker"

Le stade "Mustapha Tchaker" de Blida connait actuellement plusieurs opérations de réaménagement visant l'amélioration de l'image de cette structure sportive qui a longtemps été témoin des victoires de la sélection nationale algérienne de football, a-t-on appris auprès du directeur de ce complexe olympique, Kamel Naceri.

Dans un entretien avec l'APS, M. Naceri a fait part du lancement dernièrement de travaux de réhabilitation et de réaménagement au profit du stade Tchaker, qui se poursuivront jusqu'à mars prochain, a-t-il dit.
Les travaux consistent notamment en la réfection de la pelouse naturelle du stade, le réaménagement des vestiaires, de la salle de presse, des couloirs des joueurs, et des commodités annexes, outre l'installation de portails électroniques et la réfection de l'espace d'hebergement des équipes sportives.
Une enveloppe de 10 millions de DA a été allouée à ce projet dans le cadre du Fonds national de promotion des initiatives de la jeunesse et des pratiques sportives, en vue de rendre ce complexe sportif digne de la réputation des champions d'Afrique de football, a ajouté le même responsable.
Selon M.Naceri, l'enveloppe financière a été notamment destinée à la rénovation de la pelouse du stade, qui n'a pas été refaite depuis une dizaine d'années. La rénovation de la pelouse se fera en coordination avec l'équipe technique du complexe sportif Mohamed Boudiaf d'Alger et l'assistance de l'équipe du Centre technique national (CTN) de la Fédération algérienne de football (FAF).
Les travaux vont actuellement bon train, selon le constat fait sur place par l'APS. Une nouvelle technique de pose de gazon y est prévue dans les prochains jours. Elle consiste en l'utilisation d'une terre sableuse ramenée de la wilaya d'Oued Souf.
"La pelouse sera fin prête à la fin janvier 2021 et sera conforme aux normes internationales en vigueur. Nous œuvrons d'arrache pied pour répondre aux aspirations de la sélection nationale ", a-t-il dit.
Et d'ajouter : "actuellement nous travaillons sans pression, notamment depuis le transfert de la rencontre de l'équipe nationale avec son homologue du Zimbabwe, prévue le 9 novembre, vers le complexe du 5 juillet".
Les autres travaux en cours visent le réaménagement et la modernisation de la salle de presse, des vestiaires et des salles d'eau, de manière à les mettre à niveau avec la réputation des champions d'Afrique, a observé M.Kamel Naceri.
A cela s'ajoute la dotation du stade d'équipements de pointe, tels que des alarmes, la réalisation de passages et couloirs pour l'accès aux vestiaires des équipes sportives, des travaux d'embellissement et d'aménagement de petites surfaces vertes derrière la surface du gardien du but, en vue d'éviter que la gazon ne soit envahi de mauvaises herbes, et la réparation des systèmes d'évacuation et d'irrigation.
Une autre dotation de huit millions de DA a été affectée à la réparation du vieux camp des équipes sportives, situé sous les gradins englobant 35 chambres dotées d'équipements modernes, a ajouté M.Naceri, relevant que l'accueil des équipes sportives qui viendront se préparer à Blida "va assurer des entrées financières au complexe "Tchaker".

Des portails électroniques pour organiser l'entrée de supporters

Un avis d'appel d'offres a été lancé, dernièrement pour l'installation de portails électroniques, en perspective de vente de billets électroniques aux supporters.
L'opération, qui a vu la participation d'un nombre appréciable d'entreprises spécialisées, a abouti à la désignation de deux entreprises dont une sera sélectionnée prochainement, après inspection de ses équipements par la commission technique de la wilaya en charge du contrôle de la conformité du matériel aux normes mondiales en vigueur, selon les explications de M.Naceri.
Le projet a été doté d'une enveloppe de 50 millions de DA, a-t-il précisé.
Sur un autre plan, le même responsable a fait part de la destination d'une enveloppe de 400 millions de DA au profit du complexe Tchaker, dans le cadre des préparatifs de la Coupe d'Afrique des nations des locaux (CHAN), prévue initialement en Algérie pour 2022, avant que la Confédération africaine de football (CAF) ne décide hier jeudi, son report à janvier 2023.
Selon le même responsable, un bureau d'études s'attelle actuellement à l'élaboration d'un cahier de charges pour réaliser de nombreuses opérations, dont des vestiaires, une tribune d'honneur et l'arrachage des cadres en fer pour leur remplacement par d'autres aux normes internationales, en consultation avec le ministère de la Jeunesse des Sports et de la FAF.
Le stade Tchaker a été désigné avec quatre autres stades (Annaba, Constantine, le 5 juillet et Oran) pour abriter cette compétition continentale.
M.Naceri a invité la société de Blida et l'ensemble des entreprises économiques à contribuer au succès de cette fête africaine, attendue pour 2023.
Il a également exprimé la disponibilité de ses services à l'accueil des supporters de l'USMB et de toutes les équipes locales dans l'antre de Tchaker.
"Nous souhaitons la bienvenue aux supporters et à leurs équipes, pour tous les derbies locaux de l'USMB, Amel Labaâ, Widad Boufarik, et nous sommes au service du sport ", a déclaré M.Naceri.

COVID-19/TIPASA

Plus de 2.300 enquêtes épidémiologiques depuis le 15 juillet

Plus de 2.300 enquêtes épidémiologiques ont été réalisées par la cellule opérationnelle chargée d'investigation et de suivi des enquêtes épidémiologiques sur le nouveau coronavirus à Tipasa depuis le 15 juillet dernier, a-t-on appris auprès du directeur local de la santé, Mohamed Bourahla.

"Les équipes médicales en charge des enquêtes épidémiologiques créées le 10 juin passé dans le cadre des efforts déployés par les pouvoirs publics pour faire face aux risques de propagation de la Covid-19, ont réalisé 2.304 enquêtes depuis le 15 juillet écoulé", a indiqué, à l'APS, M.Bourahla, estimant que ces enquêtes ont permis de "circonscrire la pandémie et de maitriser la situation", a-t-il dit.
Après avoir souligné que la situation épidémiologique à Tipasa est "stable", il a assuré que les enquêtes épidémiologiques réalisées à travers les différentes régions de la wilaya, ont permis notamment, de "circonscrire l'épidémie et d'éliminer de nombreux foyers, avant la propagation du virus et l'aggravation de l'état de santé des malades, qui ont été isolés et confinés chez eux, a titre préventif", a-t-il indiqué.
Mohamed Bourahla a fait part, à ce titre, d'une moyenne quotidienne de 40 à 50 enquêtes épidémiologiques réalisées par les 24 équipes constituées de médecins et de paramédicaux.
Il a ajouté, en outre, que ces enquêtes constituent "un moyen des plus efficaces pour faire face à cette pandémie", en permettant notamment aux responsables en charge du secteur et à tous les intervenants concernés, de "prendre les décisions qui s'imposent en temps opportun".
"La rapidité d'intervention est primordiale dans la lutte conte ce virus", a-t-il affirmé.
Par ailleurs, le même responsable a fait part de la poursuite des opérations de dépistage du virus au niveau du laboratoire de la wilaya dédié aux analyses de dépistage de la Ccovid-19, qui réalise une moyenne quotidienne de 50 à 60 tests, au moment ou sa capacité théorique est estimée à 140 tests de dépistage/jour.
Les équipes en charge des enquêtes épidémiologiques à Tipasa ont été renforcées, à la fin août dernier, par une application intelligente susceptible de permettre l'élaboration "en temps réel" d'une carte sur le développement de la situation épidémiologique relative au nouveau coronavirus.
Il s'agit d'un outil de travail moderne fonctionnant selon la technique de géo-localisation, de façon a permettre une transmission de données, "en temps réel", est-il relevé de même source.
Selon le directeur de la santé de Tipasa, une mission a été effectuée, hier mardi, par les membres de la cellule opérationnelle chargée d'investigation et de suivi des enquêtes épidémiologiques, présidée par le Pr. Mohamed Belhocine (épidémiologiste).
La mission a consisté en une visite d'inspection au niveau d'un nombre d'établissements hospitaliers de la wilaya, dont l'établissement de référence pour la prise en charge de la Covid-19, "Tighzrait Abdelakder", et le service de médecine préventive de l'hôpital de Sidi Rached.
Selon le dernier bilan annoncé par le ministère de la santé, la wilaya de Tipasa compte 1.301 cas positifs à la Covid-19, dont 6 nouveaux cas.

GESTION DE L'EAU À CONSTANTINE

Octroi de plan de charge pour 10 micro-entreprises

La société de l'eau et de l'assainissement de Constantine (SEACO) a remis des plans de charge à dix (10) micro-entreprises créées dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) visant l'amélioration du service, a-t-on appris mercredi auprès de l'entreprise.
Ces 10 micro-entreprises spécialisées en plomberie sanitaire devront assurer les missions de réparation des fuites d'eau, les raccordements individuels et la pose de compteurs des nouveaux abonnés à travers les douze (12) communes de la wilaya, a indiqué à l'APS la responsable de l'information de la SEACO, Yasmina Kaddour, relevant que ces marchés ont été octroyés en concrétisation de la convention signée entre le ministère des Ressources en eau et le ministère délégué chargé de la Micro-entreprise.
Cette initiative a pour but de soutenir les efforts du secteur en matière d'amélioration de ce service public (alimentation en eau potable), à travers l'implication, "dans un premier temps", de 10 micro-entreprises, a fait savoir la même responsable, soulignant que le nombre de micro-entreprises ciblées "sera revu à la hausse en fonction des besoins de chaque commune de cette wilaya."
"La SEACO s'engagera à s'inscrire dans cette démarche qui aura une incidence positive aussi bien sur le service public que sur les micro-entreprises appelées à assurer, dans le cadre de cette convention, de plus en plus d'opérations techniques dans le but d'encourager les jeunes à créer de petites entreprises et garantir la pérennité de leurs projets," a-t-on signalé de même source. La même responsable a indiqué que l'engagement des micro-entreprises permettra "d'assurer plus de souplesse et de célérité dans la prise en charge des préoccupations des abonnés de la SEACO."
La société de l'eau et de l'assainissement de Constantine gère l'AEP des 12 communes de la wilaya et dispose de 24 agences commerciales pour 244.000 abonnés.

Brèves

SIDI BEL-ABBÈS

Ouverture de 3000 hectares de réserves steppiques pour l'élevage camelin

Le Commissariat régional de développement des steppes de Saïda a ouvert une superficie de 3.000 hectares des réserves steppiques pastorales disposant de nourriture pour les chameaux dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, a-t-on appris, mercredi, auprès de cet organisme.
Les superficies steppiques pastorales sont situées dans la zone de "Maghboura" relevant de la commune de "Bir El-Hammam", au sud de la wilaya de Sidi Bel-Abbès. Elles permettront à plus de 100 têtes de chameaux de disposer de nourriture pour une période de deux mois successifs, selon la même source.
La superficie a été consacrée à cet effet sur un total de 15.000 ha des réserves steppiques pastorales se trouvant dans la même zone et dont la végétation destinée à la nourriture du bétail pousse de manière naturelle, indique-t-on.
Le Commissariat régional de développement des steppes exploite ces réserves sises dans la même collectivité locale de façon rationnelle au profit des éleveurs camelins pour éviter leur décadence.

UNIVERSITÉ DE SAÏDA

Vers la réception du projet de 2000 places pédagogiques

L'Université "Docteur Moulay Tahar" de Saïda devra réceptionner, le mois d'octobre prochain, le projet de 2.000 places pédagogiques, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.
Le projet, destiné à la faculté des sciences sociales et humaines, sise dans la commune d'Aïn Lahdjar, comprend deux ailes pédagogiques, deux amphithéâtres et des salles de cours, ainsi qu'une aile administrative et un club de la faculté, indique la même source.
La réalisation de cette nouvelle infrastructure pédagogique, prise en charge par la Direction locale des équipements publics, a nécessité une enveloppe budgétaire de 736 millions DA, dans le cadre des programmes sectoriels, ajoute-t-on de même source.
D'autre part, il est également prévu la réception, fin septembre courant, de 60 logements de fonction destinés aux professeurs universitaires, au niveau de la ville de Saïda et seront distribués, ultérieurement, à leurs bénéficiaires.
En outre, des travaux de réalisation de 70 autres logements de fonction sont en cours au niveau du même site et connaissent un taux d'avancement appréciable, ajoute-t-on.

THOMAS FRANK:

« Départ de Benrahma ? ça se fera seulement si ... »

En conférence de presse, ce vendredi, le manager de Brentford, le Danois Thomas Frank a confirmé que l'international algérien, Saïd Benrahma a un bon de sortie pour quitter le club, mais pas a n'importe quel prix. « J'ai déclaré la semaine dernière que seuls Ollie Watkins et Saïd Benrahma sont à vendre si une bonne offre arrive. Le reste de l'effectif ne bougera pas. » a déclaré le coach de anglais. Auteur d'une grande saison avec les « Bees », l'Algérien espère découvrir la Premier League après deux saisons en Championship sous le maillot de Brentford.

Selon la presse anglais, le club londonien attend une offre à hauteur de 25 millions euros pour cédé le « Messi algérien ». Une somme qui a déjà refroidi les Hammes de West Ham. Pour rappel, le meilleur buteur des Rouge et Blanc, la saison dernière, l'attaquant anglais Ollie Watkins en l'occurrence s'est engagé avec Aston Villa contre un chèque de 30 millions euros.

Brèves

FOOT

Le gardien roumain Tatarusanu quitte Lyon pour l'AC Milan

Le gardien international roumain de Lyon, Ciprian Tatarusanu, a été transféré à l'AC Milan pour 500.000 euros, a annoncé vendredi l'Olympique lyonnais (OL), avant son match de Ligue 1 à Bordeaux.
Tatarusanu (34 ans) était arrivé libre à l'OL il y a un an, en provenance du FC Nantes. Il était la doublure d'Anthony Lopes mais aspirait à plus de temps de jeu.
Avec Lyon, il n'a joué la saison dernière que six rencontres dont la demi-finale de la Coupe de la Ligue au terme de laquelle il a été décisif dans la séance de tirs au but contre Lille. Outre l'OL, Ciprian Tatarusanu a joué à la Juventus Bucarest (2003-2007), à Gloria Bistrita (2007-2009), au Steaua Bucarest (2009-2014), à la Fiorentina (2014-2017) et à Nantes (2017-2019).

CHAMPIONNAT DE FRANCE (3E JOURNÉE) MONTPELLIER

Andy Delort de retour contre Nice

L'attaquant international algérien de Montpellier Andy Delort, rétabli du Covid -19 est convoqué pour la première fois cette saison à l'occasion de la réception de l'OGC Nice, samedi à 16h00 (heures algériennes) pour le compte de la troisième journée du championnat de France de Ligue 1, a indiqué vendredi son club sur son site officiel.
Le joueur algérien avait repris l'entraînement individualisé la semaine dernière après avoir contracté le Covid-19. Il avait manqué l'entame de la saison.
Andy Delort avait annoncé le 19 août avoir été infecté par le nouveau coronavirus (Covid-19). "J'ai été testé positif au Covid-19. Je vais revenir au plus vite, je vais bien.
Prenez soin de vous et de vos proches", a-t-il indiqué dans un message posté sur sa page officielle Facebook.
Delort, meilleur buteur montpelliérain la saison dernière, avait été appelé au dernier moment par le sélectionneur Djamel Belmadi pour participer à la Coupe d'Afrique des nations 2019, remportée par les "Verts" en Egypte, en remplacement du milieu de terrain Belkebla, écarté pour des raisons disciplinaires.

R.S

FOOT/ FRANCE

Alessandro Florenzi (AS Rome) prêté au PSG

Le défenseur international italien de l'AS Rome Alessandro Florenzi a officiellement signé son contrat avec le PSG ce vendredi, a annoncé le champion de France sur son site officiel. Le latéral droit italien de 29 ans, sous contrat jusqu'en 2023, a été prêté un an avec option d'achat. Alessandro Florenzi (36 sélections, 2 buts) était prêté la saison dernière au Valence CF en Championnat d'Espagne.
"Je suis particulièrement fier et heureux de devenir un joueur du PSG. C'est un des clubs majeurs en Europe aujourd'hui comme l'a encore confirmé son parcours jusqu'en finale de la Ligue des champions, le mois dernier, explique Florenzi dans un communiqué. Nous avons des défis extraordinaires qui nous attendent cette saison. Ce sera un plaisir et un honneur de les relever aux côtés de mes nouveaux coéquipiers, qui font partie des meilleurs joueurs du monde".

R.S

COUPE DU MONDE 2020/ ARGENTINE

Messi autorisé à jouer contre l'Equateur le 8 octobre

Lionel Messi qui a purgé sa sanction, pourra jouer pour l'Argentine lors du prochain match de l'Albiceste en qualification pour la Coupe du monde 2022 au Qatar face à l'Equateur le 8 octobre, a annoncé le président de la fédération argentine de football Lionel Messi avait écopé d'une double sanction l'été dernier.

Il a été suspendu trois mois, avec un sursis d'un an (et d'une amende de 50.000 dollars) à partir du 3 août 2019 pour avoir accusé la CONMEBOL, d'avoir favorisé le Brésil lors de la demi-finale perdue 2-0 en Copa América, remportée par la Seleçao en juillet dernier.
Le génial attaquant, 32 ans, avait en outre été exclu lors du match pour la 3e place face au Chili (2-1) le 6 juillet et suspendu un match (avec une amende de 1.500 dollars), celui précisément ouvrant la campagne de qualifications pour la Coupe du monde 2020 au Qatar.
En octobre, la CONMEBOL avait rejeté un appel de la fédération argentine et maintenu la sanction contre Messi.
C'est ce carton rouge, le deuxième de sa carrière, qui devait le priver du premier match des éliminatoires à la Coupe du monde prévu en mars dernier, mais la crise sanitaire du coronavirus a reporté toutes les rencontres jusqu'en octobre.
Sans le quintuple Ballon d'Or, l'Argentine est restée ensuite invaincue lors des matches amicaux contre le Chili (0-0) et le Mexique (4-0) en septembre, ainsi que contre l'Allemagne (2-2) et l'Equateur (6-1) en octobre dernier.
Depuis lors, Lionel Messi a déjà joué pour l'Argentine, en novembre, marquant notamment le seul but de la victoire (1-0, à la 14e minute) dans un match amical contre le Brésil, à Ryad, en Arabie saoudite. L'Argentine affronte l'Equateur le 8 octobre prochain à Buenos Aires. La Coupe du monde au Qatar est prévue du 21 novembre au 18 décembre 2022.

R.S

PSG (FRANCE)

Neymar va signer avec Puma

L'international brésilien, Neymar, va signer un contrat avec l'équipementier allemand Puma, deux semaines après s'être séparé de Nike, ont avancé vendredi des médias brésiliens.
"Neymar s'accorde avec Puma et sera la nouvelle égérie de la marque", titre le média Esporte interativo, dont l'un des journalistes avait donné le scoop du transfert faramineux du joueur du FC Barcelone au Paris SG à l'été 2017 (record de 222 millions d'euros).
"Le crack du PSG et de la sélection brésilienne va signer un contrat de transfert. Cette fois, ce n'est pas pour changer d'équipe, mais de sponsor de matériel sportif", écrit Esporte interativo, qui parle d'information "exclusive" et assure que les détails seront divulgués "dans les jours qui viennent".
Le chroniqueur Rodrigo Mattos, du site d'informations UOL, a ensuite écrit qu'il avait pu "confirmer" cet accord. Les spéculations allaient bon train depuis que l'attaquant avait mis un terme, fin août, à son partenariat avec Nike. L'équipementier américain s'était lié avec le prodige brésilien alors que celui-ci n'avait que 13 ans. Nike est également partenaire du PSG. "Ney", 28 ans désormais, a donné quelques indices sur son futur contrat, relève Esporte interativo. Sur Instagram, il s'est mis à suivre Puma, PumaFootball et huit autres comptes associés à la marque. Jeudi, il a posté une photo avec le match Lens-PSG diffusé sur un écran de télévision, à côté duquel se trouve une statue de... puma.
Puma a dans son portefeuille la sélection italienne, Antoine Griezmann, Manchester City et l'AC Milan après avoir compté Pelé et Diego Maradona. Mais depuis la retraite sportive du sprinteur jamaïcain Usain Bolt, Puma n'a plus dans sa liste d'ambassadeurs des personnalités ayant l'aura planétaire de Neymar.
Le journal brésilien Folha de Sao Paulo assure que le dernier contrat signé par Neymar avec Nike durait onze ans pour expirer en 2022, pour un total de 105 millions de dollars (88 millions d'euros).
Le magazine Forbes, qui le classe au septième rang des célébrités les mieux payées au monde, estime ses revenus pour cette année à 95,5 millions de dollars, y compris les contrats de sponsoring.

R.S

FOOT/ FC BARCELONE

Ansu Fati, touché à la hanche, absent pour une durée indéterminée

Le jeune attaquant de Barcelone, Ansu Fati, s'est blessé à la hanche à l'entraînement vendredi et ne participera pas au match de préparation des Blaugranas samedi, a déclaré le club catalan. La durée de son indisponibilité "dépendra de l'évolution" de sa blessure, a ajouté le Barça. La Liga reprend ce week-end mais le Barça ne disputera son premier match officiel contre Villarreal qu'à la fin du mois, le 26 ou le 27 septembre. Il affronte samedi Tarragone, un club de troisième division, en match amical. Fati est devenu le plus jeune buteur de l'histoire de la sélection espagnole à 17 ans et 311 jours en marquant face à l'Ukraine (victoire 4-0) dimanche dernier en Ligue des Nations.

R.S

PREMIER LEAGUE/ MANCHESTER UNITED

Pogba incertain contre Crystal Palace le 19 septembre

L'international français Paul Pogba testé positif au Covid-19 la semaine dernière, est incertain pour le premier match de championnat de Manchester United, dans huit jours, a indiqué vendredi l'entraîneur Ole Gunnar Solskjaer.
Arrivé jusqu'en demi-finale de l'Europa League, Manchester United s'était vu accorder un délai supplémentaire par la Premier League et son match de la première journée à Burnley a été reporté sine die. Le club mancunien ne reprendra que le 19 septembre avec la réception de Crystal Palace et si le milieu de terrain est de retour à l'entraînement, il pourrait encore être un peu juste.
"Paul a raté quelques séances à cause du virus. Sa convalescence est rapide et j'espère qu'il sera prêt pour le week-end prochain, mais je n'en suis pas sûr à 100%, ceci dit", a indiqué Solskjaer à MUTV. Le milieu de terrain français avait manqué les deux premiers matchs de Bleus en Ligue des nations contre respectivement la Suède (1-0) et la Croatie (4-2).

R.S

COMITÉ OLYMPIQUE ET SPORTIF ALGÉRIEN (COA)

Abderrahmane Hammad président

Abderrahmane Hammad a été élu hier 14e président du Comité olympique et sportif algérien (COA), lors de l'assemblée générale élective (AGE) qui s'est déroulée au siège du Comité à Ben Aknoun (Alger).

Le nouveau président du COA a récolté 105 voix, soit des fédérations olympiques qui possèdent chacune quatre voix et 45 voix des fédérations non olympiques qui possèdent une seule voix chacune. De son côté, Mabrouk Kerboua a récolté 32 voix (24 voix des fédérations olympiques), alors que Soumia Fergani a récolté 5 voix (4 voix des fédérations olympiques). Le quatrième candidat, Sid-Ali Lebib, a décidé de se retirer de la course.
Ce dernier a demandé vendredi le report de l'Assemblée générale élective, prévue ce samedi au siège de l'instance, en raison de "l'absence des conditions sanitaires" pour le déroulement de l'AGE.
"Après avoir pris connaissance de l'exiguïté de la salle où se dérouleront les élections du président du COA, prévues le samedi 12 septembre, ce qui ne permet pas d'assurer la sécurité sanitaire des participants, pouvait-on lire dans un communiqué transmis à l'APS. "Faute de quoi, je me trouve contraint de considérer que ma candidature ne peut être engagée pour cautionner une démarche qui souffre de la sérénité nécessaire pour la réussite de ce rendez-vous" a-t-il ajouté.
Répondant à la réserve de l'ancien ministre, le COA a rassuré, vendredi dans un communiqué, que l'assemblée générale élective de samedi 12 septembre, prévue à son siège sera déroulera dans la sérénité la plus totale et le respect de toutes les dispositions édictées en mesures prudentielles sanitaires, prises pour la circonstance.
" Le COA a pris toutes les mesures sanitaires nécessaires pour le déroulement et la réussite de son AG élective, y compris le test rapide de sérologie", a indiqué l'instance olympique.

R.S

SPORT / FUSION ENTRE LE GSP ET LE MCA

Echec de la première assemblée constitutive

L'assemblée générale constitutive, tenue jeudi à Alger, pour concrétiser la fusion entre le Groupement sportif des pétroliers (GSP) et le Mouloudia club d'Alger (MCA), s'est vouée à l'échec, en attendant de relancer les discussions, a appris l'APS vendredi auprès d'une source autorisée. Les responsables du GPS et le Club sportif amateur (CSA) du MC Alger n'ont pas trouvé un accord sur l'intégration de cinq représentants de la Sonatrach, actionnaire majoritaire du club, dans la composante de l'assemblée générale. Cette divergence a poussé les organisateurs à suspendre les travaux de cette assemblée constitutive. D'autres réunions sont prévues entre les deux parties pour parvenir à un accord, en attendant de fixer une date pour la tenue d'une autre assemblée générale constitutive de 100 membres.
Pour rappel, le GSP et le MCA se sont prononcés au cours de leurs assemblées générales extraordinaire (AGex), en faveur de la fusion, actant ainsi la réunification des deux clubs algérois.
Le GSP et le MCA ont accéléré les discussions en vue de cette fusion pour qu'elle coïncide avec le centenaire du "Doyen", fondé en 1921 et dont on souhaite réunir à nouveau les membres au sein d'une seule et même famille. En juin 2008, la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach s'était retirée du MCA, en créant sa propre association sportive, le GSP, tout en restituant au ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) le sigle du club. Rattaché au groupe Sonatrach, le GSP avait gardé 13 sections sportives, à qui avait été restitué en 2001 à l'association l'exception du football El-Mouloudia. Avant cela, en 1977, le MJS avait confié la gestion du MCA à Sonatrach, dans le sillage des réformes sportives de l'époque.

R.S

FOOT/ TRANSFERTS

Benayada (CSC) rejoint le Club Africain pour trois saisons

Le défenseur international Hocine Benayada (28 ans), en fin de contrat avec le CS Constantine (Ligue 1 algérienne de football), s'est engagé pour trois saisons avec le Club Africain (Ligue 1/ Tunisie), rapportent vendredi les médias locaux. Approché par la direction constantinoise, présidée par Yazid Laâla, pour prolonger son contrat avec le CSC qu'il avait rejoint en 2016 en provenance de l'USM Alger, le natif d'Oran a préféré tenter sa première expérience professionnelle à l'étranger en acceptant la proposition du club tunisois.
Considéré comme l'un des tauliers du CSC lors des deux dernières saisons, Benayada était convoité en Algérie par le MC Alger, avec qui des négociations étaient en cours. "Vous dire au revoir n'a pas été facile. Le CSC était une part tellement importante de ma vie. Je voudrais souhaiter bonne chance à l'entraîneur Amrani, à tout son staff, à chacun des joueurs. Merci aux meilleurs supporters d'Algérie, je ne vous oublierai jamais", a indiqué le joueur, dans un message posté sur sa page Facebook.
Avec le départ de Benayada, le CSC compte se pencher sur le cas de l'attaquant Ismaïl Belkacemi, pour tenter de le convaincre de prolonger son bail, lui qui est fortement annoncé du côté de l'USM Alger.
Côté recrutement, le CSC a assuré jusque-là cinq nouvelles recrues estivales : l'attaquant Aymen Issad Lakdja (NC Magra), les deux défenseurs Idir Mokeddem (26 ans) et Ahmed Maâmeri, en provenance du WA Boufarik, l'attaquant Fayek Amrane (CA Batna), et le milieu de terrain Mohamed Amine Baghdaoui (ASM Oran). Pour rappel, le CSC a enregistré le retour de l'entraîneur Abdelkader Amrani qui s'est engagé pour un contrat de deux ans. Amrani (64 ans) revient ainsi sur le banc du CSC, deux ans après l'avoir mené au titre de champion au terme de la saison 2017-2018. Le CSC a bouclé la saison 2019-2020, suspendue en raison de la pandémie de Covid-19, à la 5e place au classement avec 34 points, à six longueurs du CR Belouizdad, déclaré "à titre exceptionnel" champion d'Algérie.

R.S

Brèves

CONFÉDÉRATION AFRICAINE DE FOOTBALL (CAF)

Début de dépôt des candidatures pour le poste de président

La Confédération africaine de football (CAF) a officiellement ouvert vendredi la réception des candidatures pour le poste de président, une opération qui s'étalera jusqu'au 12 novembre prochain. L'élection se déroulera en marge de l'assemblée générale élective prévue le 12 mars prochain à Rabat, conformément aux décisions du comité exécutif de la CAF qui s'est réuni jeudi en visioconférence. Les prétendants auront jusqu'au 12 novembre pour postuler à l'élection. L'instance dirigeante du football africain dévoilera les noms des candidats le 11 janvier 2021 sur son site officiel. Elu le 16 mars 2017 à Addis-Abeba (Ethiopie), le président de la CAF, Ahmad Ahmad, arrive bientôt au terme de son premier mandat. Il avait, pour rappel, battu Issa Hayatou (34 voix contre 20), qui dirigeait l'organisation depuis 1998. Interrogé jeudi lors d'une conférence de presse virtuelle, sur une éventuelle candidature pour un second mandat à la tête de l'instance africaine, Ahmad Ahmad a souligné être encore en phase de réflexion. Sept présidents se sont succédé à la tête de la Confédération africaine de football depuis sa création en 1957.

R.S

VOLLEYBALL AFRIQUE

Le Niger accueillera le Congrès électif de la CAVB

La Confédération africaine de volleyball (CAVB) a annoncé, vendredi sur sa page facebook, l'attribution au Niger, de l'organisation de son Congrès électif-2020.
"Le Niger a été choisi à la majorité des membres du Conseil d'administration de la CAVB, comme hôte du prochain congrès de l'instance africaine, en fonction des documents et des lettres de garantie du gouvernement du pays pour abriter l'événement", a indiqué le communiqué de la CAVB. Une réunion en ligne du Conseil sous l'autorité du président de la CAVB, l'Egyptien Amr Elwani, s'est tenue début septembre pour évaluer les candidatures reçues pour accueillir le Congrès électif et désigner un hôte.
" La réunion a enregistré l'absence de huit membres sur les 19 du Conseil d'administration. Les membres absents se sont abstenus du vote, ce qui a permis d'adopter le choix de la majorité simple nécessaire à la décision du Conseil, aux termes du Règlement général de la CAVB", a expliqué l'instance, jugeant que le Niger est considéré comme l'un des pays africains les plus sûrs en termes de nombre d'infections au coronavirus. Par contre, la Tanzanie a été retenue comme remplaçant en cas de circonstances soudaines. Le congrès électif de la CAVB était initialement programmé le 15 juin en Afrique du Sud, mais en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19), il a été reporté, avant que le pays ne se désiste. Il devrait avoir lieu entre septembre et novembre à Niamey, selon les directives de la Fédération internationale de la discipline (FIVB). Selon les directives de la Fédération internationale de volleyball (FIVB), le congrès de l'instance africaine de volley-ball devrait avoir lieu entre septembre et novembre, et avant le 37e congrès de la FIVB, reporté à son tour par l'instance internationale au mois de janvier 2021 (27-29) à Phuket en Thaïlande.

R.S

Brèves

BULGARIE

Exercice militaire international dans l'espace aérien bulgare

Les autorités bulgares ont annoncé vendredi qu'un exercice de l'armée de l'air de 12 jours portant le nom de code Thracian Viper 2020 et impliquant des unités de Bulgarie, des Etats-Unis, du Canada, de Grèce et de Roumanie débutera dans l'espace aérien bulgare le 14 septembre. Des chasseurs F-18 de l'Armée de l'air royale canadienne seront déployés depuis la Roumanie voisine avec des chasseurs F-16 et MiG-21 roumains, tandis que des appareils F-16 de l'armée de l'air grecque décolleront de leur base permanente, a indiqué le ministère bulgare de la Défense dans un communiqué. Des chasseurs F-16 des Etats-Unis se joindront à ces manoeuvres lors de la seconde semaine de survol, en se redéployant sur la base aérienne de Graf Ignatievo le 18 septembre, précise le communiqué. L'armée de l'air bulgare participera avec des avions de chasse MiG-29 et L-39, des hélicoptères Mi-24 et AS-532 Cougar, provenant des bases aériennes de Graf Ignatievo et de Krumovo, ainsi qu'avec des unités de missile sol-air, indique-t-il. Le scénario prévu pour cet exercice est destiné à améliorer la préparation de l'armée de l'air bulgare à des opérations aériennes défensives et offensives aux côtés de ses partenaires de coalition, selon le communiqué.

MALI

Six femmes tuées dans l'explosion d'une mine

Six femmes, dont l'une enceinte, ont été tuées vendredi dans l'explosion d'une mine artisanale au passage de l'ambulance qui les transportait dans le sud du Mali, ont annoncé les autorités judiciaires régionales. Les six femmes étaient transportées en ambulance "entre Boura et Yorosso", dans la région de Sikasso (sud), a indiqué le procureur de Koutiala, Dramane Diarra cité par l'AFP. Le seul rescapé de l'explosion est le chauffeur de l'ambulance, a ajouté le procureur Diarra, précisant qu'il était "gravement blessé". Il a été transporté à l'hôpital régional, selon un élu local sous couvert d'anonymat. L'explosion a eu lieu dans la région de Sikasso, dans le sud du Mali frontalier du Burkina Faso, théâtre de violences de plus en plus récurrentes alors qu'elles étaient totalement absentes il y a quelques années. Des terroristes opèrent dans la zone. Le Mali, comme le Burkina Faso et le Niger, sont frappés par des violences terroristes de plus en plus fréquentes depuis 2012.

OMAN

Le Royaume-Uni renforce sa base militaire

L'armée britannique a annoncé samedi investir 23,8 millions de livres (25,7 millions d'euros) pour tripler la taille de sa base dans le port de Duqm, à Oman.
"L'investissement dans le port d'Oman triplera le taille de la base britannique existante et contribuera à faciliter les déploiements de la Royal Navy dans l'océan Indien", a précisé le ministère de la Défense dans un communiqué. "Il y a aussi une cale sèche qui pourrait accueillir les deux porte-avions HMS Queen Elizabeth et HMS Prince of Wales".
"L'amitié de longue date entre le Royaume-Uni et les Etats du Golfe est plus importante que jamais. Partageant des intérêts en matière de défense et de sécurité, il est essentiel que nous travaillions ensemble pour la stabilité régionale et mondiale", a déclaré le ministre de la Défense, Ben Wallace, dans le cadre d'une visite à Oman et au Qatar.
Ces pays collaborent déjà en matière de lutte contre le terrorisme, notamment contre le groupe terroriste autoproclamé "Etat islamique" (EI/Daech), a-t-il précisé.
Concernant le Qatar, qui accueillera en 2022 la Coupe du monde de football, le Royaume-Uni a proposé son assistance afin que l'événement se déroule de manière "sûre". Le port de Duqm est situé en mer d'Arabie, à quelque 500 km du stratégique détroit d'Ormuz qui contrôle le Golfe et par où passe jusqu'à 30% du pétrole mondial transitant par voie maritime.

LE JAPON

Un nouveau plan de défense antimissile d'ici la fin 2020

Le Premier ministre japonais sortant, Shinzo Abe, a annoncé vendredi que son pays va établir un nouveau plan de défense antimissile d'ici la fin 2020. Cette décision fait suite à l'abandon par le gouvernement en juin d'un plan visant à déployer le système de défense basé au sol Aegis Ashore en faveur de l'étude d'une alternative à ce système coûteux.
"Je pense que nous devons améliorer notre dissuasion et réduire le risque pour notre pays d'attaques de missiles balistiques et d'autres moyens", a déclaré M. Abe, soulignant qu'il n'y avait aucun changement dans la politique japonaise, exclusivement orientée sur la défense.
"Tout en poursuivant des discussions suffisantes avec les partis au pouvoir, (le gouvernement) définira d'ici la fin de l'année une voie appropriée pour faire face à l'environnement de sécurité difficile qui entoure le Japon", a annoncé M. Abe dans ce communiqué publié en son nom propre sans l'aval du cabinet.
Lors d'une conférence de presse plus tard dans la journée, M. Abe a indiqué que son successeur n'était pas à strictement parler tenu par cette échéance de fin d'année, mais qu'il était personnellement convaincu qu'il poursuivrait les débats sur cette question.
Le gouvernement japonais a débuté en août des discussions complètes sur les moyens de contrer les missiles balistiques après qu'une équipe du parti Libéral démocrate a appelé de ses voeux "la possession de capacité d'intercepter les missiles balistiques et autres, mêmes sur le territoire d'un adversaire".

SOMALIE

Au moins deux morts lors d'une explosion dans le sud

Au moins deux personnes ont trouvé la mort et huit autres blessées dans une explosion survenue vendredi dans la ville de Kismayo, dans la région sud du Jubbada Hoose, a confirmé un officier de police. Mohamed Nasir Guled, commandant des forces de police du Jubaland, a dit aux journalistes qu'un kamikaze s'était fait exploser dans une mosquée très fréquentée de la ville, causant des morts et des blessés.
Cette explosion a eu lieu à peine deux jours après que l'armée nationale somalienne eut tué 13 terroristes shebab, dont deux chefs, lors d'une offensive à la périphérie de la ville de Kismayo.
Allié au réseau terroriste Al-Qaïda, le groupe Al-Shebab a revendiqué l'explosion.

BIRMANIE

Appel à une participation des Rohingyas aux législatives

Huit pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont demandé vendredi dans un communiqué une participation aux élections législatives du 8 novembre de la minorité musulmane Rohingya, victime en 2017 d'un "génocide" selon les Nations unies.
Publié après une visioconférence à huis clos du Conseil sur la Birmanie, le texte est signé de la Belgique, de la République dominicaine, de l'Estonie, de la France, de l'Allemagne, de la Tunisie, du Royaume-Uni et des Etats-Unis.
"Nous reconnaissons les efforts du gouvernement birman dans la démocratisation du pays", soulignent les signataires. "Les élections du 8 novembre sont une étape importante dans la transition en Birmanie, soutenue par la communauté internationale avec des fonds et une expertise technique", ajoutent-ils.
A cet égard, "nous soulignons l'importance de permettre aux membres de toutes les communautés, incluant les Rohingyas, d'être en mesure de participer en sécurité, pleinement et de manière équitable à des élections crédibles et inclusives", affirment les huit pays. Depuis 2017, quelque 740.000 Rohingyas ont fui les exactions de l'armée birmane et se sont réfugiés au Bangladesh voisin où ils s'entassent dans d'immenses camps de fortune. Cette crise a conduit la Birmanie à se voir accuser de "génocide" devant la Cour internationale de justice, plus haute instance judiciaire de l'ONU. Dans leur communiqué, les huit pays pressent la Birmanie "d'accélérer ses efforts pour traiter les causes anciennes de la crise dans l'Etat Rakhine" et pour permettre un retour volontaire, digne et en sécurité des réfugiés.

APRÈS L'ANNONCE DE LA NORMALISATION

L'Iran accuse Bahreïn d'être "complice des crimes" d'Israël

Téhéran a accusé hier Manama d'attiser l'instabilité dans la région, au lendemain de l'annonce de l'accord de normalisation entre Bahreïn et Israël.

Le président américain Donald Trump a annoncé vendredi l'établissement de relations diplomatiques et commerciales entre Bahreïn et Israël, se félicitant d'une "journée véritablement historique !". Bahreïn a fait savoir dans une déclaration commune qu'il avait accepté de formaliser l'accord avec Israël lors d'une cérémonie prévue mardi à la Maison Blanche, où les Emirats arabes unis signeront également la normalisation de leurs relations avec Israël annoncée à la mi-août. Bahreïn devient ainsi le quatrième pays arabe à établir des liens diplomatiques avec l'Etat hébreu, après la Jordanie (1994) et l'Egypte (1979).

L'Iran, ennemi juré des Etats-Unis qui a des relations particulièrement tendues avec Bahreïn, a fustigé le rapprochement entre ce minuscule archipel du Golfe et l'Etat hébreu, honni par Téhéran.

"Les dirigeants de Bahreïn seront désormais complices des crimes du régime sioniste, comme une menace constante pour la sécurité de la région et du monde musulman", a affirmé le ministère iranien des Affaires étrangères, dans un communiqué.

Des Bahreïnis ont dénoncé l'accord avec les hashtags "Des Bahreïnis contre la normalisation" et "la normalisation est une trahison" sur les réseaux sociaux. L'ancien député Ali Alaswad a qualifié l'annonce de "jour noir dans l'histoire de Bahreïn". Bahreïn est le siège de la Ve flotte des Etats-Unis, dont il est très dépendant. Le royaume et Israël partagent la même hostilité à l'égard de Téhéran, que Manama accuse d'instrumentaliser la communauté chiite de Bahreïn contre la dynastie sunnite au pouvoir.

REVERS: LA TURQUIE A ÉGALEMENT CRITIQUÉ L'ACCORD DE NORMALISATION ENTRE ISRAËL ET BAHREÏN.

"Ceci est un nouveau coup porté aux efforts pour défendre la cause palestinienne, qui va renforcer Israël dans ses pratiques illégales envers la Palestine et ses tentatives de rendre permanente l'occupation des territoires palestiniens", a déclaré Ankara dans un communiqué. Par le passé, la résolution du conflit israélo-palestinien était considérée comme une condition sine qua non pour une normalisation des relations entre Israël et les pays arabes.

L'Autorité palestinienne et le mouvement islamiste Hamas ont également fustigé l'annonce du rapprochement. "L'accord entre Bahreïn et Israël est un coup de poignard dans le dos de la cause palestinienne et du peuple palestinien", a déclaré à l'AFP Ahmad Majdalani, ministre des Affaires sociales de l'Autorité palestinienne.

Selon lui, "quatre ou cinq autres pays arabes seraient prêts à signer une paix illusoire (ndlr, la normalisation de leurs relations avec Israël)".

Le ministre n'a pas précisé quels pays étaient concernés, mais des sources palestiniennes évoquent Oman, le Soudan, la Mauritanie et le Maroc. Le Hamas, qui contrôle la bande de Gaza, a dénoncé une "agression" portant un "grave préjudice" à la cause palestinienne. En revanche, le président égyptien, Abdel Fattah al-Sissi, a salué un accord "historique" et une étape importante pour la stabilité et la paix au Moyen-Orient "qui permettra de trouver une solution juste et permanente à la cause palestinienne".

STRATÉGIE AMÉRICAINE

La normalisation des relations entre Israël et les alliés des Etats-Unis au Moyen-Orient, y compris les riches monarchies du Golfe, est un objectif clé de la stratégie régionale de Donald Trump, en campagne pour l'élection présidentielle de novembre. "Au fur et à mesure que d'autres pays normalisent leurs relations avec Israël, ce qui arrivera, nous en sommes convaincus, assez rapidement, la région deviendra plus stable, plus sûre et plus prospère", a déclaré M. Trump. Au moment où le tweet présidentiel était envoyé, le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, faisait la même annonce depuis Jérusalem, saluant "un autre accord de paix avec un autre pays arabe".

M. Trump a, par ailleurs, une nouvelle fois, en dépit des circonstances, affiché son optimisme sur l'évolution des relations avec les Palestiniens. "Ils vont être dans une très bonne position. Ils voudront faire partie (des discussions) parce que tous leurs amis y seront", a-t-il dit. Pour Khaled al-Khalifa, conseiller du roi de Bahreïn, cet accord contribue à "la sécurité, la stabilité et la prospérité" de la région. Cette initiative "envoie un message positif et encourageant au peuple d'Israël, qu'une paix juste et globale avec les Palestiniens est la meilleure voie", a-t-il ajouté dans un tweet.

R.I

GRÈCE

Heurts entre police et migrants à Lesbos

La police sur l'île grecque de Lesbos a tiré hier du gaz lacrymogène contre des migrants qui leur lançaient des pierres, lors d'une manifestation pour exiger des abris après les incendies qui ont détruit le sordide camp de Moria. Des centaines de demandeurs d'asile manifestent leur colère après avoir passé quatre nuits à dormir dans la rue, alors que les efforts de relogement prennent du retard. Les autorités de l'île, qui refusent de reconstruire le camp, veulent transférer les migrants dans des centaines de tentes qu'elles ont commencé vendredi à installer en urgence dans une enceinte près du port.

Plus de 11 000 personnes, y compris des milliers d'enfants, sont sans abri depuis quatre jours.

"Les familles seront prioritaires, avec des tentes prévues pour six personnes. Le processus de relogement commence aujourd'hui", a déclaré hier à l'AFP le porte-parole du ministère de l'Immigration, Alexandros Ragavas.

AFGHANISTAN

Ouverture de pourparlers historiques à Doha

Le gouvernement afghan et les talibans ont entamé hier à Doha des négociations de paix historiques en présence du secrétaire d'Etat américain, Mike Pompeo, des discussions qui s'annoncent laborieuses en raison des profondes divergences entre les deux belligérants.

La cérémonie a été ouverte par le chef de la diplomatie du Qatar, cheikh Mohammed ben Abderrahmane Al-Thani, auquel a succédé le négociateur du gouvernement afghan, l'ancien chef de l'exécutif Abdullah Abdullah.

Celui-ci a appelé à un "cessez-le-feu humanitaire". "Notre pays se souviendra de ce jour comme de celui de la fin de la guerre et des souffrances de notre peuple", a-t-il espéré.

Une revendication soutenue par l'Union européenne qui, dans un communiqué, a demandé un arrêt des combats "immédiat (...), national et inconditionnel", mais rapidement contredite par l'émissaire américain pour la paix en Afghanistan, Zalmay Khalilzad. Les négociations "conduiront" à un cessez-le-feu, qui n'est pas un préambule des pourparlers, a-t-il rappelé lors d'une conférence de presse à Doha. Ces négociations, retardées de six mois en raison de désaccords profonds sur un échange de prisonniers, interviennent au lendemain du 19e anniversaire des attentats du 11 septembre 2011, qui ont entraîné l'intervention internationale menée par les Etats-Unis ayant chassé les talibans du pouvoir en Afghanistan.

Les deux camps doivent trouver un moyen "de faire aller le pays de l'avant (...) et accéder aux demandes des Afghans : un pays réconcilié avec un gouvernement qui reflète une nation qui n'est pas en guerre", a déclaré vendredi M. Pompeo.

Les discussions se déroulent dans une salle de conférence de l'hôtel de luxe ayant accueilli en février la signature de l'accord historique entre Washington et les talibans, qui a ouvert la voie aux pourparlers. Ce texte avait entériné le départ des forces étrangères d'Afghanistan d'ici mi-2021 en échange de vagues garanties talibanes, dont la tenue de ce "dialogue interafghan".

OBJECTIFS INCONCILIABLES

Ce retrait devrait être achevé "d'ici la fin du mois d'avril", a observé Zalmay Khalilzad. Alors que 8 600 militaires américains sont encore stationnés en Afghanistan, ils ne seront plus que 4 500 fin novembre, a-t-il souligné. Le président américain Donald Trump, dont la réélection en novembre paraît loin d'être acquise, est déterminé à mettre fin à la plus longue guerre de l'histoire des Etats-Unis. Mais un règlement rapide du conflit semble peu probable et l'issue des négociations paraît hautement incertaine.

La première rencontre a été "très positive", a toutefois remarqué Habiba Sarabi, l'une des quatre femmes sur 21 négociateurs gouvernementaux, contre aucune côté insurgés.

Les talibans "étaient mieux disposés que durant les rencontres précédentes. Nous sommes en train de bâtir la confiance", s'est-elle réjouie, interrogée par l'AFP.

Les rebelles, qui ne reconnaissent pas le gouvernement de Kaboul, qualifié de "marionnette" de Washington, veulent que l'Afghanistan soit régi par un "système islamique", où la loi serait dictée par un islam rigoriste, a rappelé leur négociateur en chef, Abdul Ghani Baradar, barbe fournie et turban noir sur le chef. "Je veux que tout le monde tienne compte de l'islam dans les négociations et accords et que l'islam ne soit pas sacrifié à des intérêts personnels", a-t-il insisté.

Le gouvernement du président Ashraf Ghani insiste pour maintenir la jeune République et sa Constitution, qui a consacré de nombreux droits, notamment pour les femmes qui seraient les grandes perdantes d'un retour aux pratiques en vigueur sous le joug des talibans.

"Le soutien politique et financier de l'Union européenne à l'Afghanistan (sera) notamment conditionné au respect (des) principes-clés" que sont les droits de l'Homme, ceux des femmes ou encore "la garantie des institutions républicaines", a rappelé le ministère des Affaires étrangères français dans un communiqué.

"NOUS SACRIFIER"

Le conflit afghan a tué des dizaines de milliers de personnes, dont 2 400 soldats américains, poussé des millions d'autres à fuir, et coûté plus de mille milliards de dollars à Washington."Je veux que les négociateurs prennent en compte la volonté du peuple d'Afghanistan", a réagi Sayed Jamil Ibrahimi, un habitant de Kaboul. "Nous sacrifier, mourir, devenir réfugiés est devenu (notre) destin", a-t-il déploré, alors que toute la capitale était massée devant des écrans pour suivre la cérémonie. Beaucoup d'Afghans craignent le retour au pouvoir - partiel ou total - des talibans, en position de force dans ces négociations, après avoir forcé par leur guérilla incessante les Etats-Unis, à signer avec eux l'accord de retrait de leurs troupes en février. Les insurgés contrôlent déjà la moitié du territoire afghan.

AFP

La Libye, un terrible paradis artificiel pour les trafiquants de drogue

Depuis quelques années, plusieurs rapports s'inquiètent de la prolifération des drogues en Libye, favorisée par la faiblesse des contrôles aux frontières et le chaos qui prévaut.

Une situation devenue alarmante Depuis neuf longues années, la Libye est plongée dans une guerre civile qui ne dit pas son nom, renvoyant ainsi aux calendes grecques la transition politique si nécessaire à la stabilité du pays.

L'une des conséquences de cette instabilité politique est que la criminalité et les trafics en tous genres ont depuis gangréné la société libyenne. Et dans cette nasse criminelle, le trafic et la consommation de drogue, et en particulier de drogues de synthèse, est en train de prendre des proportions alarmantes.

Armes légères, essence subventionnée, voitures d'occasion provenant d'Europe et destinées aux marchés subsahariens, produits électroniques, alcool, médicaments, drogues, immigration clandestine : en quelques années, la Libye est devenue un vaste marché à ciel ouvert où toutes sortes de produits – et même de personnes – vendus illégalement sont disponibles, faisant ainsi le bonheur des groupes criminels et leurs complices.

Si sous l'ère Kadhafi, le trafic en tous genres existait déjà, ce marché lucratif était toutefois réservé à quelques happy few, parmi les proches et la garde rapprochée du leader libyen et plus précisément sa famille, sa communauté et son clan tribal. Une manière aussi pour lui de les coopter.

Dans un pays sous sanctions économiques et embargo international pendant de très nombreuses années, le marché noir et la contrebande étaient aussi une manière de satisfaire la population.

S'agissant de drogues, la Libye était principalement un pays de transit, le cannabis provenant du Maroc.

Mais depuis 2011, la déliquescence des institutions libyennes, l'absence d'État de droit, le renforcement policier en Afrique de l'Ouest ainsi que la présence de l'armée française au Mali ont eu pour répercussion directe de déplacer le flux du transport de drogues vers la Libye.

Le pays est par conséquent devenu, petit à petit, consommateur mais, plus encore, un marché où ont proliféré de nouveaux acteurs, nourrissant et faisant perdurer ainsi le conflit politico-économico-militaire.

De très nombreux Libyens n'ont pour unique moyen d'échapper aux stress, trauma, oisiveté et absence de perspectives économiques et professionnelles que la consommation de différentes drogues telles que le cannabis, l'héroïne, les drogues de synthèse et, pour les plus fortunés, la cocaïne.

Les milices et les groupes armés consomment eux aussi régulièrement des drogues, en particulier de synthèse comme le Tramadol, afin de diminuer les douleurs, ou bien comme stimulant, comme le Captagon. Faciles d'accès et prises en doses importantes, elles peuvent avoir un effet euphorisant parfois nécessaire lors des combats.

Le cannabis, qui provient principalement du Maroc, emprunte plusieurs routes : il est transporté à travers la Tunisie, le sud algérien, le nord du Niger ou bien encore directement par voie maritime à partir du royaume chérifien, pour être ensuite le plus souvent débarqué dans les ports d'al-Khoms, Zouara et Misrata, à l'ouest du pays, ou à Tobrouk, près de la frontière égyptienne.

Traduction : « À lire : ''Trafic et utilisation illicite de drogues en Libye : hauts et bas'', un rapport récent publié par USIP [United States Institute of Peace] sur la relation entre l'instabilité politique et l'activité criminelle en Libye. »

Tobrouk représente un important entrepôt pour le stockage de cannabis et d'autres drogues. Du haschich afghan est aussi présent sur le marché libyen, transporté par voie maritime à partir de la Turquie.

Si la majeure partie du cannabis ne fait que transiter à travers la Libye pour être ensuite acheminé en Égypte à travers les routes du désert (pour ensuite être transporté soit en Europe, soit dans les pays du Golfe), de plus en plus de cannabis destiné au marché local est stocké dans le sud du pays.

Dans ce trafic transfrontalier, les tribus de Tobous et de Touaregs, qui maîtrisent parfaitement la géographie du vaste désert libyen, jouent un rôle primordial pour aider les trafiquants et les contrebandiers.

De plus, si les milices ne sont pas nécessairement impliquées directement dans ces transactions illégales, elles n'en bénéficient pas moins, offrant par exemple leur protection et complicité aux trafiquants, et n'oubliant pas de prélever leurs dîmes au passage.

L'immigration clandestine est aussi parfois étroitement liée au trafic de narcotiques. Parmi les migrants, nombreuses sont les mules provenant d'Afrique de l'Ouest qui transportent de la drogue, souvent au péril de leur vie, principalement de la cocaïne, des méthamphétamines mais aussi de plus en plus d'héroïne, afin de financer leurs traversées.

La présence perceptible de nombreux Nigérians en Libye et les nombreuses saisies de drogues en parallèle d'arrestations de clandestins subsahariens indiquent en effet une étroite corrélation entre le trafic de drogue et l'immigration clandestine.

Les drogues de synthèse : un marché en expansion

La cocaïne, elle, arrive d'Amérique du Sud, transitant par l'Afrique de l'Ouest, principalement par route, à travers le Sahel.

Toutefois, la Libye demeure un pays de transit, le marché pour celle-ci étant encore trop petit en raison du prix trop élevé de la cocaïne pour les consommateurs libyens.

Quant à la consommation d'héroïne, si celle-ci est en augmentation tangible, elle demeure encore limitée en comparaison avec d'autres drogues.

Dans cette large famille de stupéfiants, c'est plutôt le trafic et la consommation croissants des drogues de synthèse telles que le Tramadol qui sont en train de prendre des proportions alarmantes au sein de la société libyenne.

Et si l'utilisation de Tramadol, Rivotril ou Captagon n'a pas encore pris les mêmes proportions que chez le voisin égyptien ou des pays sahéliens et d'Afrique de l'Ouest, il n'en demeure pas moins que le nombre croissant d'utilisateurs est source d'inquiétude pour la société libyenne et les autorités sanitaires du pays.

Les drogues de synthèse entrent en Libye principalement par les routes sahéliennes ou par voie maritime. Si une partie est destinée au marché égyptien, grand consommateur, une grosse quantité est dorénavant consommée par les Libyens dans un marché en pleine expansion. Le Tramadol est principalement importé de Chine, d'Inde ou d'Afrique de l'Ouest.

Les gains financiers sont énormes. Au Nigeria par exemple, un carton est acheté 300 euros pour être ensuite vendu 4 500 euros dans la ville libyenne de Sebha. Au détail, une tablette de dix comprimés coûte environ 16 euros, ce qui la rend accessible pour beaucoup.

L'une des conséquences du conflit libyen qui perdure depuis bien trop longtemps maintenant est qu'afin de faire face à la violence et au trauma qu'ils subissent au quotidien, de nombreux Libyens, femmes, hommes et enfants confondus, ont recours aux drogues de synthèse et à l'automédication. Il n'est en effet pas rare aujourd'hui de voir des enfants de 10 ans consommer du Tramadol facilement disponible.

Comme dans les pays voisins, le rôle des pharmacies est également important dans le trafic de Tramadol et autres drogues médicamenteuses. En effet, alors que ces médicaments nécessitent une ordonnance, très souvent, de trop nombreux pharmaciens indélicats ferment les yeux et les vendent sans celle-ci.

Par ailleurs, la consommation de drogues telles que l'héroïne par les Libyens, qui ne prennent souvent aucune précaution sanitaire, augmente aussi le risque d'infection et de transmission de maladies telles que le VIH ou les hépatites.

Cette consommation grandissante de drogues en Libye a pour conséquence une addiction à laquelle les hôpitaux et autre rares infrastructures spécialisées de soins palliatifs ne sont pas en mesure de répondre, faute de moyens.

Par ailleurs, dans un pays où la consommation de produits illicites de cette envergure est somme toute nouvelle, ces consommateurs bousculent les normes culturelles ainsi que les structures sociales, engendrant à leur encontre une discrimination sociale ainsi qu'une violence inhabituelle de la part de leurs communautés.

Aussi, afin de combattre ou trouver une solution à cela, les autorités libyennes ont jusqu'à présent emprunté une approche sécuritaire, négligeant ainsi l'aspect médical et psychologique du problème.

Cette approche sécuritaire, alliée au manque de moyens des hôpitaux et des quelques centres de désintoxication disponibles, n'est pas sans conséquence pour les Libyens.

Du fait de l'absence de moyens adéquats et de réponse appropriée du gouvernement libyen à ce fléau sanitaire, des milices – parfois associées au ministère de l'Intérieur – d'obédience charia-compatible s'arrogent le droit de dicter les normes sociétales à suivre afin de pénaliser les trafiquants et consommateurs de drogues. Les forces spéciales dissuasives (Special Deterrence Forces ou SDF) ont par exemple un centre correctionnel au cœur même de la base aérienne de Mitiga, à Tripoli, où les individus arrêtés en possession de drogue ou d'alcool sont détenus jusqu'à six mois pour consommation et plus encore pour trafic.

L'Albanie de la fin des années 1990

À l'image de l'Albanie de 1996-1997, la situation de guerre prévalant en Libye a favorisé l'émergence d'une économie parallèle contrôlée par des criminels mafieux, mettant ainsi en péril l'État libyen, ses institutions, son économie et sans doute plus encore, la société libyenne dans son ensemble.

La corruption qui gangrène les institutions libyennes et l'absence d'autorité gouvernementale, la division de facto du pays en deux autorités distinctes, ajoutées aux intérêts personnels des trafiquants, tribus, gangs armés et autres milices, ont pour conséquence directe d'augmenter la violence ainsi que d'accroître l'instabilité politico-économique dans le pays, compliquant de ce fait une donne sécuritaire déjà extrêmement complexe.

Dans cette nasse économico-criminelle, le trafic de drogues, et plus encore leur consommation, ont fait une entrée fracassante au sein de la société libyenne.

L'une des conséquences de cette terrible équation est qu'en quelques années seulement, de très nombreux Libyens se sont lentement engouffrés dans une spirale de consommation de drogues de manière régulière, devenant ainsi de plus en plus dépendants sans pouvoir obtenir une hypothétique aide médicale de la part des autorités sanitaires.

Par Abdelkader Abderrahmane
Source : middleeasteye